

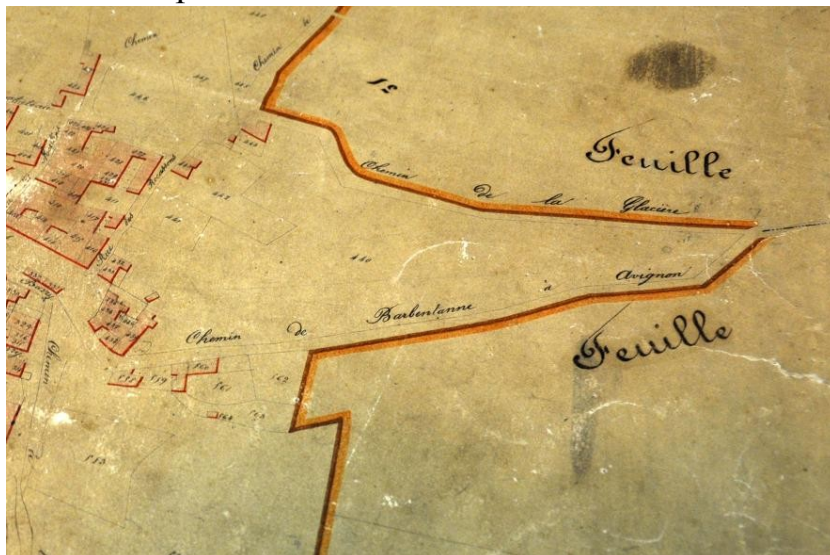
BARBENTANE

Le Monument aux Morts

Comme tous les villages français, Barbentane possède son Monument aux Morts...

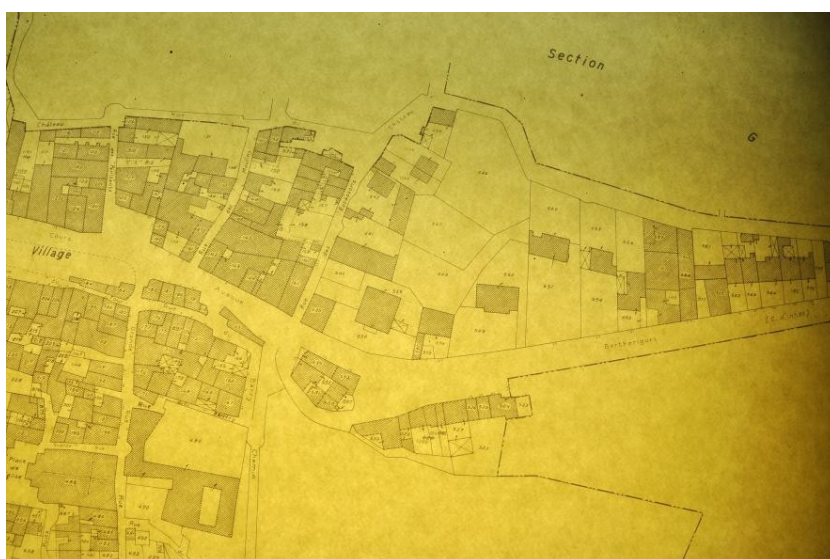
Dès la préhistoire, les Grands Chefs ou ceux considérés comme tels avaient droit à des tombes plus ou moins importantes. Des tumulus celtes à celui colossal de l'armée de terre cuite de l'empereur Qin en Chine, ces monuments avaient la particularité d'être plus ou moins secrets pour éviter d'être pillés. Puis les Grecs ont érigé des mausolées, monuments simplement commémoratifs. A partir de l'époque romaine, les arcs-de-triomphe célèbrent les généraux vainqueurs et sus aux vaincus ! L'Arc-de-Triomphe parisien commémore, lui, l'ensemble des guerres napoléoniennes. Y sont gravés les noms des officiers supérieurs de l'Empire, qui ne sont pas tous morts au combat⁽¹⁾...

Les premiers véritables monuments commémoratifs à la mémoire des soldats morts au combat, sans distinction de grade, de race ou de religion, sont nés aux États-Unis après la guerre de Sécession (1861-1865)...



Ci-dessus le cadastre dit Napoléonien (1840 environ) montre nettement le tracé de l'ancien Chemin donnant accès au village.

Ci-dessous, le cadastre de 1932, avec le nouveau tracé de l'avenue Bertherigues où l'îlot bâti placé aux abords du Monument aux Morts est bien visible.



En France, les premiers sont construits après la guerre franco-allemande de 1870 sur des initiatives locales comme à Vic-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées, 65) ou départementales comme à Montauban pour les Combattants et Défenseurs du Tarn-et-Garonne (82)...



Sur cette carte postale datant de 1900 environ, on voit très bien le "paysage" dans lequel devra "s'inscrire" le nouveau Monument.

A noter que le passage médian actuel entre la Caisse d'Épargne et l'îlot de maisons plus en "haut" n'est pas encore ouvert.

Bien qu'il soit une propriété privée, le trottoir qui va en s'élargissant entre la nouvelle avenue Bertherigues et l'ancien Chemin de Barbentane à Avignon sert donc logiquement de "droit de passage" pour les anciennes habitations à gauche qui se retrouvent isolées de cette nouvelle avenue.

Après les pertes massives de la Grande Guerre, villes et villages français se sont faits un devoir d'ériger un monument commémoratif non pour glorifier une victoire chèrement acquise mais pour honorer la mémoire de ceux qui ont fait le sacrifice de leur vie⁽²⁾...

Cet aspect est important, car la très grande majorité

des monuments aux morts construits à cette occasion le sont à l'initiative et parfois avec la participation financière des anciens combattants. Ces derniers représentaient 90% des hommes de 20 à 50 ans, tant en France que dans ses colonies. Soutenus par l'espoir que ce serait «*la Der des Ders*», les anciens combattants montraient ainsi leur compassion pour leurs camarades morts au combat⁽³⁾...

Genèse du choix de l'emplacement du Monument aux Morts à Barbentane...

Voir le Monument est incontournable et c'est le souci premier du Conseil Municipal !

Se pose alors le problème du choix du terrain. L'avenue Bertherigues, artère principale, est privilégiée et on cherche l'endroit idéal. Il est là, il existe puisqu'au XIX^{ème} siècle *le Chemin de Barbentane à Avignon* a vu son tracé rectifié. Alors qu'elle longeait le pied du parc du château d'Andigné, cette rue a été décalée vers le nord, offrant un tracé plus large et plus rectiligne depuis l'ancienne pharmacie jusqu'à la rue des Rocassons en délaissant un îlot de constructions à la pointe duquel se trouve un terrain libre de forme triangulaire. Ce délaissé de route, appelé du coup *l'ancien Chemin de Barbentane à Avignon*, est utilisé par Monsieur Richard Winandy, un voiturier originaire du Luxembourg, pour garer ses diligences (voir carte postale). Ce terrain paraît idéalement situé, problème il appartient à un particulier, Monsieur Michel Fontaine...

Par un acte notarié établi le 2 mars 1857, nous savons que sur cet espace nommé *Le Vacant* il y avait un hangar et un puits. Mais surtout qu'il était grevé de multiples droits de passages au profit des riverains, ce qui le rendait impropre à toute construction⁽⁴⁾...

Grâce à la bonne volonté de Monsieur Michel Fontaine ainsi que de ses voisins et après de nombreuses et normales tergiversations dont hélas, nous n'avons pas trace, c'est finalement cet espace qui a été choisi pour l'implantation du Monument aux Morts. Il était suffisamment dégagé et à l'entrée du "village"⁽⁵⁾. Un acte notarié dit de "*Vues droites*" (voir ci-contre), signé par tous, authentifie l'autorisation de la construction sur ce terrain privé - et il le demeure. Le Conseil Municipal du 5 septembre 1920, entérine cet acte et le projet définitif d'implantation du Monument aux Morts de Barbentane est approuvé le 9 septembre 1920...

Document Vues droites

Commune de Barbentane

Pour répondre à la demande qui nous a été faite par Monsieur le Maire de la commune de Barbentane, au nom de cette commune à l'effet d'ériger un monument commémoratif des enfants de Barbentane victimes de la grande guerre 1914 1918 sur un terrain où ces droits nous sont acquis, a lieu de contribuer ainsi, pour une large et spéciale part, à la réalisation de cette œuvre éminemment patriotique destinée à perpétuer dans la commune le souvenir de nos glorieux morts et combattants :

Nous soussignés

*Arnaud Anaïs, assisté de son époux Fontaine Michel,
Winandy Richard, époux Gelly Marie-Caroline,
Deurrieu Louise, assistée de son époux Fontaine,
Michel Louise, veuve Deurrieu François,
Deurrieu Vincent, époux Fontaine,
Ménard Louis époux Linsolas,*

Tous demeurant à Barbentane,

*Deurrieu Joseph demeurant à Bouc Bel Air,
Deurrieu Marie, assistée de son époux Blanc François demeurant à Marseille,*

déclarons autoriser, sans indemnités d'aucune sorte, présentes ou futures, la commune de Barbentane, à élever ledit monument sur un terrain vague situé dans la commune à l'avenue Bertherigues, inscrit à la matrice cadastrale des propriétés non bâties sous le n°440 du plan, section G village, et confrontant au Nord le chemin de grande Communication numéro 23 - à l'Est et au Sud, l'ancien chemin de Barbentane à Avignon et à l'Ouest Madame Veuve Reboul Angèle née Fontaine, et Anaïs Arnaud épouse Fontaine Michel.

Toutefois, cette autorisation est donnée sous la réserve que, exception faite de l'emplacement où s'élèvera le monument, nous conserverons, entièrement, tous les droits respectifs que nous possédons sur ce terrain.

Fait à Barbentane le 1er septembre 1920. Vu et approuvé par le Conseil Municipal de Barbentane le 9 septembre 1920. Enregistré le 9 septembre 1920 à Châteaurenard.

Genèse de la construction du Monument aux Morts de Barbentane...

Le Conseil Municipal du 16 mars 1919, donc peu de temps après l'arrêt des combats, décida de créer un Comité chargé de récolter les fonds pour la construction de cette œuvre symbolique et de provisionner une certaine somme pour ladite construction...

Extrait : *En date du 16 mars 1919, et par délibération, le Conseil Municipal a décidé d'ériger dans la Commune un Monument à la Mémoire des enfants de Barbentane "Morts pour la France" et de former un Comité pour la réalisation de ce projet. Ont été désignés*

pour faire partie de ce Comité et ont accepté : Président d'Honneur, Monsieur Joseph Ardigier, Adjoint (faisant office de Maire) ; Président effectif, Monsieur Aimé Guigues, Curé de la paroisse ; Trésorier, Monsieur le Marquis de Puget de Barbentane ; Secrétaire, Monsieur L. Granier, secrétaire de la Mairie ; Monsieur Cyprien Joubert, Conseiller municipal ; Monsieur Honoré Marteau, Conseiller municipal ; Monsieur l'abbé Bucelle, vicaire ; Monsieur le Docteur Pigeon ; Monsieur Hyppolite Bouis, Capitaine au long cours ; Monsieur Louis André, Professeur au Lycée d'Avignon ; Monsieur Adrien Prioron, Receveur des Postes ; Monsieur Louis Durand-Daudet, industriel.

Un concours est lancé, deux architectes, Monsieur Léon Véran⁽⁶⁾ d'Arles et Monsieur Léopold Busquet d'Avignon proposent des projets...

Tableau d'honneur des victimes de la guerre qui est en mairie, dans la salle des archives municipales



Le Conseil Municipal du 22 juin 1919, spécifie : *«après ouverture des crédits absolument indispensables pour assurer le fonctionnement régulier de tous les services communaux pendant l'année courante...»* il provisionne une somme de 5 000 francs en faveur du futur monument. Somme qui viendra s'ajouter à celle que le Comité pourra récolter...

Ce même jour, les élus votent une autre somme d'un montant de 1 200 francs pour créer un *tableau d'Honneur des victimes de la guerre*, dont il est spécifié qu'il devra être *installé à la Mairie*. Nous pensons que ce tableau est celui sur lequel figurent 45 Poilus en médaillon, avec nom et prénom, réalisé par l'entreprise E. Dubois d'Avignon qui est maintenant exposé dans la salle des archives municipales (voir photo ci-dessus)...

La Commission se réunit le 28 décembre 1919 et, par une délibération à bulletins secrets, les deux projets sont refusés. Le projet Véran n'a qu'une voix ; le projet Busquet a cinq voix ; mais il y a aussi cinq votes nuls. Devant ce résultat, la Commission a, par un vote à main levée, annulé le concours...

Note manuscrite et de synthèse du Comité à l'intention des élus municipaux

Barbentane - monument commémoratif

La huitième liste de souscription récemment publiée paraissant devoir être la dernière et fixer le résultat acquis, l'heure semble venue de donner sur la question quelques éclaircissements qui en préciseront l'état.

Il n'est pas inutile de dire avant tout que la souscription reste ouverte ; qu'il est donc toujours temps de participer à cette belle œuvre patriotique. Que les retardataires, s'il en existe, n'hésitent pas à mettre en pratique cet adage parfaitement à propos dans leur cas : "mieux vaut tard que jamais".

Les souscriptions recueillies à domicile par le dévouement des membres du Comité et celles des barbentanais résidant au dehors et qui répondirent spontanément à notre appel ont produit, à ce jour, le total de 12 744 Francs.

A ce chiffre, s'ajoute la somme importante votée par le conseil municipal, soit 5 000 Francs.

D'où, le beau total général de 17 744 Francs.

Ainsi s'est affirmée, dans un geste généreux et magnifique, et de la part de nos dévoués et excellents édiles et celle de notre bonne population Barbentanaise, sans distinction de partis (l'union sacrée ne fut pas un vain mot), la volonté de perpétuer le souvenir et de glorifier la mémoire de cette phalange héroïque des enfants de Barbentane, 80 environ, qui tombèrent au champ d'honneur.

Nous voilà maintenant bientôt sur le point d'élever à nos morts glorieux un témoignage qui ne soit point trop indigne et de leur sacrifice sanglant et sublime et des regrets douloureux mais en même temps des sentiments d'admiration, de reconnaissance et d'amour vrai que ce sacrifice a fait naître en nos cœurs.

Et d'abord, que ce monument ne soit pas dressé à l'écart, relégué dans quelque lieu solitaire ; nous le désirons tout près de nous, le plus proche possible de nos demeures.

La place en est choisie et sera disposée à l'entrée même du pays, pour lui servir d'ornement, mais surtout afin que nos grands et chers morts sans cesse présents sous nos yeux, le soient aussi à notre pensée et à notre cœur ; afin qu'ils continuent de vivre en quelque sorte de notre vie ; afin que la grande leçon qui se dégagera d'un tel monument soit immortelle et parle, tous les jours et à chaque instant, à la génération qui passe aujourd'hui comme celle qui passera demain du rayonnement de beauté et de gloire qui s'attache pour toujours au devoir accompli pour la grande cause.

Le comité sans doute se verra contraint, vu les prix actuels de la main d'œuvre et des matériaux, de restreindre ses ambitions pour les proportionner à ses ressources. Nous savons tous que telle somme d'argent équivaut de nos jours à telle autre somme trois fois moindre d'avant guerre - mais, n'importe ; nous savons aussi que la valeur et la beauté d'un monument ne sont pas nécessairement en raison directe de ses dimensions.

Il peut être simple et beau, modeste et non vulgaire, sans prétention tout en s'adaptant merveilleusement au cadre et au milieu, tout en répondant au sentiment et à l'inspiration de l'idée créatrice.

Nous ne rechercherons ni le grand effet ni le grand art ; nous viserons à l'art et à l'effet dont le goût pur est la source limpide.

Deux des meilleurs architectes de la région ont accepté de concourir et travaillent en ce moment au projet qu'ils doivent soumettre au choix du Comité. Celui-ci ne les presse pas. Le temps c'est de l'argent disait-on jusque ici. De nos jours, gagne-t-on peut être plus à temporiser.

Tel est l'état de la question. La Municipalité a bien et largement fait les choses - le Comité n'a pas faibli dans sa tâche quelque peu délicate, ardue et parfois ingrate - les souscripteurs, plusieurs d'une façon bien touchante, ont généreusement répondu à l'appel qui leur fut adressé.

Il est acquis désormais que le souvenir de nos morts de 1914-1918 survivra au cœur du pays et que Barbentane par un monument digne d'elle et de ses enfants victimes de la Grande Guerre témoignera superbement de sa foi patriotique et de son profond attachement à ses souvenirs les plus sacrés et à ses gloires les plus pures.

Hélas, quel dommage, que ce document admirable soit non signé et non daté !!! Toutefois, et par recoupement, on peut estimer qu'il a été écrit après le 13 juin 1920, car au Conseil Municipal de cette date la somme recueillie par ce Comité n'est pas encore connue, et à celui du 5 septembre 1920 car la somme annoncée recueillie par le Comité est de 13 383 francs, donc légèrement supérieure à celle marquée au début de ce document...

Au cours de la séance du Conseil Municipal du 23 mai 1920 le maire⁽⁷⁾, Monsieur Joseph Ardigier, déclare que la souscription publique, sans être vraiment terminée, est presque réalisée et qu'il convient de procéder au plus tôt à la réalisation de l'Œuvre. Pour ce faire il propose de consulter, de gré à gré⁽⁸⁾, l'architecte Léon Véran *architecte de l'arrondissement en vue d'élaborer*⁽⁹⁾ *un projet de Monument et d'en établir les plans et devis d'après la somme dont nous disposons et qui sera portée à sa connaissance...*

Au conseil municipal du 5 septembre 1920, Monsieur le Maire annonce que la souscription publique s'élève à ce jour à 13 383 francs, auquel il convient d'ajouter la somme de 5 000 francs déjà budgétée le 22 juin 1919 et de 1 000 francs supplémentaires accordés par la Commission Départementale⁽¹⁰⁾. Ce qui fait un total provisoire de 19 383 francs⁽¹¹⁾ pour construire le Monument aux Morts de Barbentane. A ce même conseil, Monsieur le Maire demande et obtient de passer un accord final avec l'architecte Léon Véran, finalement retenu au vu de ses *plans, dessins et devis qui s'élève à 19 623,69 francs*. Le conseil entérine aussi le fait que, si le montant des travaux dépasse le devis, il prendra cette différence à sa charge. Enfin, toujours à ce même conseil, suite à son acceptation par les rive-rains, les élus décident de l'emplacement définitif du Monument...

Au conseil municipal du 25 septembre 1920, il est décidé d'ajouter une grille en fer forgé autour du Monument. Après consultation de plusieurs projets et devis, c'est le projet de Monsieur A. Audemard, serrurier à Avignon, qui est sélectionné pour un montant de 2 500 francs...

Le Monument aux Morts de Barbentane...

Son concepteur est Monsieur Léon Véran (1869-1940), un architecte arlésien et son sculpteur-entrepreneur est Monsieur Henri Endignoux (1875-1948), un artiste avignon-nais...

Il est construit en pierre de Lens (*Calcaire oolithique urgonien -Crétacé inférieur, moins 115 millions d'années- dont l'exploitation remonte à la période romaine. Utilisée à Nîmes, à Carcassonne, à Montpellier, à Perpignan, etc... elle est devenue une référence pour les sculpteurs et les tailleurs de pierre*). A ce sujet, le fournisseur pressenti pour la livraison de cette pierre était l'entreprise Durand-Daudet sise aux Carrières à Barbentane. Finalement, et pour une raison inconnue, l'entrepreneur s'est approvisionné ailleurs, on ne sait où. D'où une lettre de saine colère rédigée par cet industriel au conseil municipal. Rappelons que cet industriel était aussi membre du Comité...

C'est une pyramide tronquée de 2,15m de base sur plus de 4,50m de haut, à quatre pans assez sobres qui se termine en pointe de diamant. Patiné aujourd'hui, il était à l'origine d'une blancheur éclatante (voir photo de l'inauguration)...

En blason, un casque posé sur une couronne de lauriers orne le haut de trois de ses côtés. A chacune de ces couronnes est suspendue une croix de guerre surmontée d'épées en faisceaux. Sur le quatrième côté, est sculpté sur fond de lignes verticales, un blason représentant une tour. Ce blason est ceint d'une couronne de lauriers et surmonté d'un bandeau en saillie sculpté de quatre nouvelles tours...

Son "inscription" dans le paysage a été très recherchée. En effet, il fallait qu'il s'accorde avec la tour Anglica, les deux tours du château d'Andigné ainsi qu'avec le clocher de l'église qui tous à cette époque avaient des toits plats. Les cèdres du parc du château d'Andigné étant moins hauts qu'actuellement, toutes ces constructions étaient dans son prolongement visuel (voir carte postale)...



Détail du blason qui orne trois de ses pans



Détail du blason qui orne le quatrième pan

Trois de ses pans énumèrent le nom de 80 des soldats morts et disparus de la Grande Guerre de 1914-1918 (nota : j'ai recensé 105 barbentanais de naissance, de cœur ou d'adoption, morts au champs d'honneur) ; ceux des 6 tués lors la guerre de 1939-1945 et celui du seul mort en Indochine en 1950...tandis que le quatrième pan porte, en bas, l'inscription sur quatre lignes : *"A NOS MORTS GLORIEUX - A NOS COMBATTANTS DE LA GRANDE GUERRE"*. Deux autres plaques en marbre blanc ont été rajoutées, la première pour commémorer les guerres d'Algérie, Tunisie et Maroc (1952-1962), la seconde à la mémoire des soldats d'Outre-mer morts pour la France...

Mais c'est un monument rare, peu banal, et surtout à nul autre pareil !!!

En effet, sur le dernier pan, celui situé au nord face à l'avenue Bertherigues, en haut et à gauche, une sculpture représente une Victoire aux ailes déployées⁽¹²⁾ armée d'une épée dans la main gauche et désignant de sa main droite l'ennemi suggéré vers l'Est. Légèrement plus bas, à droite, formant un léger relief à peine visible, apparaît une très belle représentation de la tour Anglica. Au pied de cette tour et sur sa gauche, encore moins visible, une représentation du Calvaire. Trois poilus, baïonnette au canon, montent bravement à l'assaut vers le point désigné par la Victoire et, à la gauche et sous le plus visible des poilus, un quatrième poilu est dans la position typique du lanceur de grenade⁽¹³⁾...

L'artiste a suivi point par point la commande des autorités qui voulaient que figure sur ce monument Barbentane symbolisé par sa tour Anglica et son Calvaire⁽¹⁴⁾...

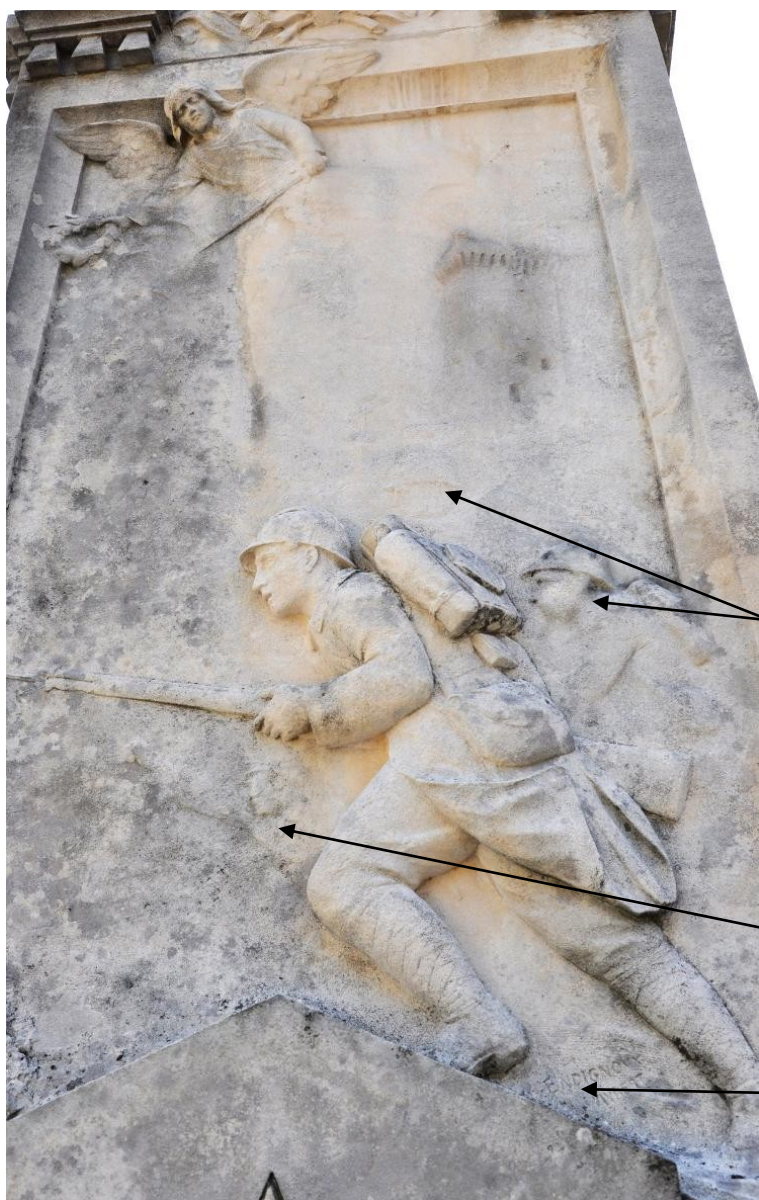
Alors, peu importe que les champs de bataille soient sur terre, sur mer ou dans les airs, dans le Nord, dans la Somme, dans les Vosges, en Lorraine, en Belgique, en Allemagne, aux Dardanelles ou en Orient, c'est Barbentane qu'ils défendaient et c'est pour lui qu'ils ont donné leur vie dans la plus absolue abnégation...



Sur cette photo, prise de nuit, on voit nettement la Tour Anglica et le Calvaire



Inscription portée sous le soldat le plus visible



Sur cette photo, on voit distinctement deux autres soldats en arrière plan

Le soldat dans la position du lanceur de grenade

Signature de l'artiste

Le 9 octobre 1921, inauguration du Monument aux Morts...

De ce jour mémorable, nous en connaissons le déroulement grâce à une plaquette de 16 pages, au format 22x17, éditée le 5 janvier 1922.

Voici quelques extraits de l'avant-propos et les deux discours les plus significatifs du jour...

Avant-propos (extraits)...

Nous sommes au 9 Octobre...

Dès l'aube, le tir des bombes et le carillon des cloches préludent à la solennité de ce grand jour.

A dix heures un service de Requiem est célébré pour nos héros, avec la présence du Conseil Municipal et le précieux concours de l'Harmonie Gauloise.

Le défilé a lieu à 3 heures. L'Harmonie Gauloise l'accompagne au son de brillants pas redoublés.



Photo historique du jour de l'inauguration
On peut remarquer sa blancheur éclatante
(Collection Daniel Grimaldi)

Y figurent : les enfants de toutes les écoles, chacun un bouquet de fleurs à la main, et quelques-uns portant de riches couronnes ; les Sociétés de Secours Mutuels "Saint-Joseph et Saint-Jean l'Évangéliste", avec drapeaux et bannières ; la Société du Club Taurin ; l'Association des Mutilés, veuves, orphelins et ascendants de guerre ; le Groupe Italien ; l'Harmonie Gauloise ; le Conseil Municipal et les Invités de la Municipalité.

Sur l'estrade dressée près du Monument prennent place M. le Maire et ses Adjointes ; M. le Curé, l'abbé Guigues ; M. le Sous-préfet ; M. Bergeron, Sénateur ; M. Chapelle, Conseiller Général ; M. Dijon, Conseiller d'Arrondissement ; M. Chauvet Léon, notre grand mutilé, président de l'Association, et les notables invités.

L'instant est émouvant...

Un mutilé, M. Laussel, Médaillé militaire, fait à haute voix l'appel des noms de nos 81 héros, à la suite de chacun desquels les jeunes écoliers répondent :

Mort pour la France !

Huit orateurs donnent leurs discours : M. Joseph Ardigier, Maire ; M. Paul Berlandier au nom de l'Association des Mutilés dont il est le Vice-président et des familles en deuil ; M. Joseph Marceau, au nom du Club Taurin ; M. Chapelle, Conseiller Général ; M. Dijon, Conseiller d'Arrondissement ; M. le Curé ; M. le Sénateur Bergeron et M. le Sous-préfet, délégué de M. le Préfet.

Ces discours sont chaleureusement applaudis. La musique joue La Marseillaise, l'Hymne à Jeanne d'Arc, et un pas redoublé sur le motif du Chant du Départ.

Notre sympathique chroniqueur local du journal l'Éclair de Montpellier, en terminant l'historique de cette mémorable journée du 9 octobre, formulait le désir qu'une plaquette commémorative fût imprimée qui réunît les discours prononcés au pied du Monument. Il écrivait : "Chaque famille Barbentanaise conserverait précieusement cette brochure, qui serait vendue au profit des œuvres de guerre..."

Nos petits-enfants, à cette lecture, ressentiraient les poignantes émotions qu'elle nous a suggérées, et ils auraient un pieux souvenir pour les parents, amis, morts pour la France."

Discours intégral de

Monsieur le Maire, Joseph Ardigier

Monsieur le Sous -Préfet,

Messieurs,

Mes chers Concitoyens,

Barbentane, ne le cédant point aux autres communes, rend aujourd'hui l'honneur d'un Monument commémoratif à ses enfants morts pour la France, à ses combattants de la Grande Guerre.

Les uns accomplirent leur devoir jusqu'au sacrifice suprême de leur vie ; les autres, jusqu'à la souffrance inouïe, presque surhumaine, longuement, héroïquement endurée.

Les premiers sont devenus immortels, les seconds sont auréolés par la victoire. Tous méritent l'honneur, la reconnaissance, l'amour et la gloire qu'avec la Patrie émue et par eux triomphante, nous leur décernons de grand cœur.

Cet hommage est bien légitime.

Il répond surtout, au besoin de nos âmes, vivement touchées par le spectacle de tant de générosité et de tant d'héroïsme.

Ce monument, nous l'aurions voulu moins modeste, plus riche, plus grandiose et plus beau ; mais comment atteindre les limites indéfinies d'un rêve idéal, avec les ressources forcément bornées d'une cité peu populeuse !

Ceux qui le conçurent, du moins, y appliquèrent toute leur imagination pour lui donner un caractère local autant que glorieux. L'architecte y mit toute la science de son art et toute son inspiration ; le sculpteur, les secrets et la délicate expérience d'un talent qui a fait ses preuves et qui, depuis longtemps, est consacré par ses succès ; l'entrepreneur, ses soins qui ont contribué au parfait achèvement de l'œuvre.

Les matériaux furent méticuleusement choisis, de manière à recevoir l'approbation d'experts sérieux et désintéressés.

L'emplacement nous parut merveilleux, à l'entrée même du village, au point le plus intense de la circulation ; là, où, ce durable souvenir frappera, de plus près, tous les yeux...

Au champ du repos, c'est le deuil, la tombe et les larmes ; ici, c'est la vie, l'immortel souvenir, l'hymne triomphal.

Mais les lauriers de la victoire n'excluent pas les cyprès du champ funéraire... Dans nos cœurs, en ce jour solennel, la fierté que nous ressentons à la mémoire de nos morts héroïques, se mêle intimement à notre douleur patriotique comme à celle de nos familles si cruellement éprouvées, au deuil des pères et des mères, des épouses et des orphelins...

Ô morts pour la Patrie, nous vous saluons bien bas !... Nous vous saluons bien bas, de même, ô vous tous parents éplorés qui répandez vos larmes amères sur des êtres bien chers.

Nous vous saluons affectueusement, chers combattants de la Grande Guerre, et vous, entre autres, glorieux mutilés et blessés qui portez plus ou moins profondément dans votre chair, les traces douloureuses d'un vaillant sacrifice.

A vous, au nom de la France et de Barbentane, mon premier et plus vif merci !...

Beaucoup d'autres, dans un autre degré cependant, ont mérité une reconnaissance profonde : et le Comité qui se dévoua pour recueillir les souscriptions, et les souscripteurs qui répondirent généreusement à l'appel du Comité, et le Conseil Municipal qui a présidé à l'exécution et au, couronnement de cette belle entreprise, et les ayants-droit de ce terrain qui abandonnèrent spontanément leur privilège et nous permirent le choix de cet emplacement unique, si heureux qu'il a reçu l'approbation de tous..

Notre reconnaissance s'étend encore.

Elle va, chaleureuse, à tous ceux qui en un pareil jour sont venus nous apporter le haut témoignage de leur sympathie, et qui nous font l'honneur de leur assistance si précieuse pour nous : c'est la vôtre, M. le Sous-préfet, M. le Sénateur, M. le Conseiller Général, M. le Conseiller d'Arrondissement. Voués au service de la grande cause patriotique, rien ne vous laisse indifférents de ce qui contribue au culte sacré de ses défenseurs et de ses martyrs.

Enfin, nos remerciements s'adressent à toute la population, que le même sentiment inspire et transporte dans cet hommage rendu à ses enfants.

Ils vont à toutes les Sociétés, ici représentées ; à ces dévoués musiciens de l'Harmonie Gauloise qui savent apporter leur tribut artistique, si apprécié, dans toutes nos fêtes et nos grands deuils ; à ce chœur de chant qui complète et rehausse les accords musicaux... même à ces jeunes enfants de nos écoles qui sont les fleurs du présent et les fruits de l'avenir.

A tous sans exception, mon plus vibrant merci !...

En terminant, qu'une réflexion me soit permise.

Ce monument n'est-il -pas, si l'on peut comparer les petites choses aux grandes, l'un des mille résultats heureux de cette union sacrée qui nous firent gagner la guerre ? Cette union d'où vint la force nous donna la victoire.

Si elle fut si féconde en temps de guerre, elle ne doit pas l'être moins en temps de paix !

Qu'à la pensée de nos morts, que ces pierres vivantes nous rappelleront sans cesse, nous ne consentions pas à nous départir de la devise : «L'union fait la force», en ajoutant même, qu'elle fait aussi la douleur.

Discours intégral de M. Paul Berlandier, au nom de l'Association des Mutilés, dont il est le Vice-président

Chers amis,

Qu'il me soit permis, après l'émouvant discours de M. le Maire, et la bénédiction de M. le Curé, de vous adresser quelques paroles de reconnaissance et de remerciement, car vous venez de montrer, par votre présence et votre générosité, que vous êtes soucieux de vos devoirs, et que vous n'oubliez pas ceux qui sont tombés pour nous défendre.

Ce jour de l'inauguration du Monument des Morts de la Grande Guerre n'est pas un jour de deuil, car nos glorieux morts eux-mêmes ne voudraient pas que l'on s'apitoyât sur leur sort, ils nous diraient : Nous sommes morts pour une cause juste et noble entre toutes. Ce n'est pas non plus un jour de fête, car le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour nous défendre ne peut que nous attrister.

Mais c'est le jour qui glorifie les héros Barbentanais tombés pour la Patrie, le jour qui doit rendre immortel le souvenir de nos disparus. Et ce pieux souvenir se perpétuera et sera rappelé à la mémoire des générations futures par ce Monument dédié à cette légion de braves qui sur la Marne et sur l'Yser, à Verdun, à Craonne, en pays ennemi Allemand, en France et en Orient, sur terre et sur mer, sont tombés, faisant le sacrifice de leur vie, laissant parfois une vieille mère, un vieux père, une épouse adorée ou des enfants chéris, et tout cela, chers amis, pour que nous restions libres, pour que nous soyons heureux, pour que nous ne tombions pas sous le joug des barbares. Nos morts, nous ont laissé des devoirs. Eux avaient le devoir de vaincre ou de mourir, nous avons celui de vivre, de nous montrer dignes de ces héros et de profiter de la liberté qu'ils nous ont conservée.

Ils n'ont reculé ni devant les souffrances, ni devant la mort, nous, nous ne reculerons ni devant la peine, ni devant le long travail. C'est notre devoir désormais de relever la France, cette France qu'ils nous ont conservée libre et grande, cette France à qui ils ont rendu l'Alsace et la Lorraine.

Notre devoir, certes, n'est pas comparable à celui qui leur fut imposé, mais il est cependant ardu. Des idées contraires semblent vouloir s'étendre pour jeter parmi nous le trouble, le désordre, mais ceci, chers amis, ne ferait que retarder l'heure de la paix féconde, et nous détourner de la tâche que nous ont laissée nos héroïques poilus. C'est donc à nous de rétablir le calme moral, seul capable de nous garder une France libre et forte. C'est à nous parents de ces héros, et à tous les anciens combattants de donner l'exemple du courage dans le travail. Là est notre devoir, car il n'est que la continuation de l'œuvre de nos soldats. A l'œuvre donc tous, avec courage ; c'est le seul moyen d'être digne de nos morts et de montrer que nous ne les oublions pas. Et puisque les nôtres sont tombés, pour nous permettre de vivre, que notre vie soit digne de leur sacrifice et de leur gloire !

Enfin, pour résumer tous nos souvenirs, toutes nos aspirations, qu'il me soit permis, en cette mémorable journée devant ce Monument commémoratif dédié à nos héros, de crier bien haut : Vive la France !

En conclusion... provisoire...

Ce fut une construction rapide !!!

Entre le moment de la décision et sa réalisation, il s'est écoulé à peine deux ans et demi. Encore plus rapide, entre le choix de l'architecte et l'inauguration du Monument, tout juste un an !!!

Et pourtant, que d'obstacles à surmonter : choisir un emplacement, convaincre des riverains parfois réticents, trouver l'architecte, le sculpteur, l'entrepreneur, choisir un plan, des matériaux et réunir une somme conséquente après des années de souffrance et de pri-

ventions...

Le Monument aux Morts est l'aboutissement de l'onde de choc provoquée par les horreurs de la guerre et le besoin de ne pas oublier. C'est dans ce climat que la population barbentanaise a continué ses efforts afin d'offrir à ses enfants tombés au champ d'honneur un monument digne de leur sacrifice. Ils peuvent désormais reposer dans une paix sereine, certains dans notre cimetière barbentanaise, d'autres dans ces cimetières lointains tout près de l'endroit où ils sont tombés...

Guy

Notre monument
aux Morts tel qu'il
est aujourd'hui



Remerciements à :

À Monsieur Henri Fontaine et son épouse Noëlle pour nous avoir spontanément prêté les divers documents en leur possession. Documents qui se sont révélés indispensables pour écrire cette étude.

À Madame Colette Reboul qui nous a prêté la plaquette des discours de l'inauguration du Monument.

À Messieurs Daniel Grimaldi et Jo Ayme pour le prêt des documents iconographiques.

A ma sœur Monique qui m'a fait découvrir le site du SGA-mémoire des hommes et pour sa collaboration à cette recherche historique.

Aux employées de la Mairie, pour leur aide précieuse, leur patience et leur inébranlable sourire.

Et à toutes mes correctrices, j'en use et, parfois, j'abuse...

Notes et renvois

1	Parmi les 660 personnalités gravées sur cet édifice, figure un Barbentanais : Hilarion Paul François Bienvenue de Puget de Barbentane (1754-1837), son nom apparaît sur la 34ème colonne.
2	En France, il y eut 1,4 million de morts et 3 millions de blessés sur 8 millions d'hommes mobilisés, pour une population totale de 40 millions d'habitants.
3	" <i>La Der des Ders</i> " est une expression forgée à la suite de la première Guerre Mondiale, qui signifie " <i>la dernière des dernières (guerres)</i> ". Hélas, ce n'était qu'un vœu pieux !!!
4	Acte établi par Alphonse Casimir Chrysostome Émile Camille ROGER, notaire à Barbentane.
5	A cette époque, on désignait sous l'appellation " <i>le village</i> " la partie centrale où étaient installées la Mairie, la Poste, etc... Le reste était beaucoup moins construit qu'actuellement et, en dehors des mas isolés, ce n'était que des îlots d'habitations avec quelques maisons (voir la Notice Historique sur Barbentane de Monsieur H. Bout de Charlemont).
6	C'est aussi le fils du célèbre architecte Auguste Vérant. Deux architectes ont concouru pour ce projet. Je n'ai pas retrouvé dans les archives municipales les plans et devis du deuxième architecte.
7	Monsieur Joseph Ardigier, ex premier adjoint, a fait office de maire durant toute la Grande Guerre. Monsieur le comte Pierre Terray, élu Maire le 29 janvier 1911, a été comme tous les hommes pouvant l'être, réquisitionné et ne pouvait donc pas effectuer sa charge de premier édile municipal. Le 10 décembre 1919, Monsieur Joseph Ardigier sera élu maire.
8	Vu l'urgence, et par une loi dérogatoire aux procédures d'appel d'offres habituelles, cette possibilité d'accord de gré à gré a été donné un temps pour la construction des monuments aux Morts sur l'ensemble de la France.
9	Bien que conforme, cette façon de procéder a fortement déplu à l'architecte évincé qui a fait appel aux tribunaux pour trancher ce litige. Il a été débouté et, par une lettre au maire de Barbentane en date du 16 août 1921, il lui fait part de son désappointement, mais réclame tout de même la somme de 500 frs en dédommagement que la Mairie lui avait proposé.
10	Cette Commission Départementale est l'équivalent actuel du Conseil Général.
11	La somme de 19 383 francs, plus les 2 500 francs de la grille en fer forgé, ce qui fait un total de presque 22 500 francs pour financer notre monument aux Morts. Par comparaison, à l'époque, un budget municipal ordinaire tournait aux alentours de 35 000 francs. C'est donc une somme très importante, pour un village de seulement 2 400 habitants. Après quatre ans de privations en tous genres, les Barbentanais se sont montrés encore très généreux malgré des jours à venir qui s'annonçaient difficiles avec des blessés, des veuves et des orphelins en grand nombre. A noter qu'ils étaient aussi sollicités pour participer financièrement au tableau commémoratif qui se trouve dans l'église.
12	Dans l'Antiquité, c'est une divinité représentée sous la personne d'une femme ailée et tenant dans une main une couronne et, dans l'autre une palme. On la trouve aussi dans une attitude plus guerrière avec une épée ou, plus moderne, avec un fusil et un drapeau tricolore. Précision supplémentaire de mon frère Jean : <i>Pour la victoire ailée c'est encore de la mythologie grecque. C'était Athéna Niké (la victoire en grec) qui donnait la victoire. Si bien que les Athéniens lui ont construit un temple sur l'Acropole. Curieusement, sur ce temple, n'est sculptée qu'une Athéna aptère (sans ailes) parce que les grecs étaient superstitieux et ne voulaient pas qu'elle s'envole ! Il nous reste la victoire de Samothrace au Louvre, sur le radiateur des Rolls et c'est l'origine du nom de la ville de Nice...</i>
13	C'est le soir, à la nuit tombée, sous les lumières rasantes de la ville que l'on peut le mieux voir cette composition très Barbentanaise.
14	Cela est noté par deux fois dans les discours lors de son inauguration. Dans celui de Monsieur le Maire qui est joint, et dans celui de l'abbé Guigues nous trouvons cette phrase : " <i>Aussi bien, ceux qui conçurent le plan de ce Monument commémoratif voulurent à juste titre y apposer ces deux symboles qui s'estompent dans le lointain : la Tour de Barbentane symbolisant la Patrie, car pour chacun le cœur de la Patrie c'est le pays natal, et notre Calvaire local, emblème de notre religion...</i> "